

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAK-IAN TRANSPORT ALMAMY » en abrégé «  
MAKITA »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME NOUVELLE  
GARE, NON LOIN DU CHEMIN DE FER. , Lot NEANT, Ilot  
NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAK-IAN TRANSPORT ALMAMY »

en abrégé « MAKITA »

Objet: TRANSPORT DE PERSONNES ET DE BIENS, LOCATION DE VÉHICULES ET ENGIN DE TP, PRESTATIONS DIVERSES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME NOUVELLE GARE, NON LOIN DU CHEMIN DE FER. , Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) Mme FANNY MADIA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03946 du 04/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27662/GTCA/RC/2023 du 04/04/2023

